

Géographie

Écrit

Épreuve commune

Sujet : « Les espaces frontaliers sont-ils des espaces marginaux ? »

L'épreuve de géographie a vu composer cette année 3437 candidats –soit une hausse de 7% du nombre de copies. Même si elle entraîne un surcroît de coordination, le jury se réjouit de cette augmentation : de nombreux étudiants, qui ne seront plus exposés à la géographie comme discipline académique après le concours, auront au moins bénéficié d'un enseignement de qualité et d'une initiation à la discipline universitaire pendant leurs années de classe préparatoire.

Dans les remarques qui suivent, le jury se propose moins de donner un corrigé complet que d'insister sur un certain nombre d'exigences ou de recommandations sur l'exercice de la dissertation. Les candidats sont appelés à se référer également aux rapports précédents, dont les considérations générales conservent toute leur actualité.

Quelques remarques sur les copies

Définir et analyser les termes du sujet

Le sujet proposé cette année à la sagacité des candidats était classique. Il en a été d'autant plus difficile à traiter. Beaucoup de candidats se sont laissés prendre au piège de la reconnaissance – voyant dans le sujet une simple variation sémantique sur des thématiques ou un sujet de dissertation traités en cours (par exemple, « Les espaces frontaliers dans la mondialisation »). **On ne répétera jamais assez à quel point il est nécessaire, pour produire un devoir de qualité, de faire une analyse approfondie des termes du sujet, même – surtout - s'ils paraissent familiers.** C'est de cette analyse que procède la possibilité de proposer une problématique qui ne soit pas rhétorique, c'est-à-dire triviale, et un plan qui permette de traiter le sujet dans toute sa complexité et toute son actualité. Le fait que le sujet soit posé de manière interrogative appelait, de la même manière, une *réponse* – qu'elle soit complexe et nuancée, ou vigoureuse et tranchée – le jury étant sur ce point particulièrement œcuménique.

Il existe trois manières de définir un concept dans une dissertation de géographie. La première, que l'on pourrait appeler définition « en intension » ou « en compréhension » selon le vocabulaire de la vieille logique, précise la nature d'un phénomène géographique et ses propriétés. Par exemple, « espace frontalier » a été souvent été correctement défini dans ce cadre comme « espace qui subit l'influence de la frontière » - la nature et l'intensité de cette influence restant à préciser. Mais bien souvent, la deuxième forme de définition a été négligée : on pourrait la qualifier de définition « en extension » - c'est-à-dire, de définition qui donne les types d'espaces considérés comme frontaliers. Ces espaces sont-ils des zones ? Mais alors, quelle est leur profondeur ? Ou sont-ils des régions entières ? Ou de simples points, comme dans le cas des frontières aéroportuaires ? Il était important de garder en tête que le sujet portait sur les *espaces* frontaliers, et non sur les frontières stricto sensu. Enfin, une troisième forme de définition, plus proprement géographique, peut être mobilisée : il s'agit d'une définition « en localisation », qui utilise des localisations absolues comme élément de distinction – par exemple, que les espaces frontaliers de l'Afrique sahélienne partagent-ils avec les espaces frontaliers de l'Amérique du Nord ? La problématique doit s'appuyer sur l'analyse des termes du sujet pour dépasser les fausses évidences et poser des questions qui seront à même de structurer la dissertation : les meilleurs devoirs défendent une position.

Ce rappel des modes d'appréhension des concepts en géographie paraît important au jury, car il ouvre la possibilité d'une problématisation qui ne confonde pas tout, en mélangeant des prédicats, des types et des localisations qui n'ont pas de point commun.

Le déficit de problématisation et d'analyse a été encore plus net à propos du concept de « marginalité », souvent non défini et invoqué de manière erratique dans le cours du développement. Certains candidats ont pu estimer que des espaces parfaitement "intégrés" étaient marginaux car plus développés que les autres espaces nationaux. Il semble au jury que le terme de « marginalité » renvoie à deux grands types de signification. La première est une définition spatiale, qui rapproche la marge de la périphérie : il était facile, sinon attendu, d'évoquer à ce propos le modèle « centre-périphérie » et son corollaire, « l'intégration », pour en interroger la pertinence et l'actualité dans le monde contemporain (l'utilisation de ce modèle requérant nécessairement une référence aux échelles). La seconde renvoie au sens commun de « marginalité » comme ensemble de pratiques sociales hors normes, annexes, subalternes, potentiellement criminelles. Elle appelait pour sa part une réflexion sur la tension entre les fonctions des espaces frontaliers et les pratiques qu'ils suscitent hors de toute supervision étatique ou politique – la texture de leur vie quotidienne. La connotation de « marginalité » était à prendre au sérieux, tant l'actualité est riche de situations politiques complexes où la marginalité des espaces frontaliers joue à plein – par exemple, dans le nord du Mali, qui a été curieusement peu évoqué dans les copies. D'assez nombreuses copies ont compris « marginal » comme un synonyme de « spécifique », ce qui affaiblissait énormément la pertinence du propos.

Introduire des « généralités signifiantes »

Cela amène à une deuxième remarque. **De manière générale, le jury a été frappé du manque de contextualisation de la question posée.** Dans beaucoup de copies, les candidats postulaient une sorte d'essence anhistorique des espaces frontaliers – comme si les frontières et les espaces qu'elles suscitent n'étaient pas des phénomènes situés dans le temps et l'espace. Le jury n'attendait ni un propos de géographie historique ni d'histoire sur les frontières, et surtout pas de propos téléologiques annonçant comme inéluctable la fin des frontières, mais pense qu'une contextualisation minimale de la question s'imposait. Une fréquentation des auteurs contemporains (qu'il est toujours valorisant de mentionner ou de citer à bon escient), l'utilisation d'un vocabulaire précis et scientifique, la maîtrise des grandes évolutions contemporaines à l'échelle mondiale et de leurs ordres de grandeur sont des critères importants pour produire une dissertation de qualité. Le manque de maîtrise du contexte aboutissait à des développements qui passaient sous silence l'évolution contemporaine des frontières et les implications du passage d'un modèle westphalien, où la frontière est l'enveloppe de la souveraineté d'un état, à des fonctions frontalières qui ne s'actualisent plus dans un espace déterminé (dans le cas de l'espace Schengen par exemple). En particulier, les aspects économiques étaient souvent peu développés – ce qui est dommage au vu de leur importance dans la structuration des espaces. Les copies qui étaient capables de mobiliser des éléments d'analyse théorique sur les échanges (les "avantages comparatifs" de David Ricardo par exemple, qui informe la « nouvelle économie géographique » de Krugman) gagnaient immédiatement en pertinence. Conformément à l'esprit de la BEL, le jury souhaiterait que ces aspects économiques soient mieux maîtrisés par les candidats et tiendra davantage compte dans le futur de la maîtrise de connaissances économiques de base. Entre autres sources, on pourra trouver quantités de « généralités signifiantes » sur les questions au programme dans les rapports publiés par les institutions internationales, largement disponibles gratuitement sur Internet.

Variation des exemples

Certaines copies, extrêmement focalisées sur l'Europe et le cas européen, en faisaient un paradigme dominant à l'échelle mondiale, perdant de vue le contexte global et rapportant tout à l'Union européenne. Le jury a trouvé de nombreuses copies où trop d'exemples étaient tirés de l'expérience régionale des candidats. Des pans entiers de la planète – l'Afrique, par exemple – étaient absents des copies. Le jury rappelle l'importance de maîtriser des exemples variés, distribués géographiquement. La maîtrise des exemples et des cas n'est certes pas évidente. Certains exemples font parfois l'objet d'un développement assez long et semblent se substituer à une démarche argumentée rigoureuse, produisant des copies qui sont des juxtapositions de cas. À l'opposé, les exemples sont parfois juste cités et ne permettent pas d'appréhender la complexité d'une situation géographique. Il y a un équilibre à trouver – le tempo étant donné par la problématisation et la démonstration.

Prendre au sérieux la diversité des acteurs territoriaux et la « triplicité » de l'espace (Lefebvre)

Par ailleurs, **beaucoup de copies faisaient de l'Etat (avec une majuscule) l'acteur dominant, sinon unique, dans les espaces frontaliers.** Beaucoup d'acteurs importants – acteurs individuels, groupes armés et/ou criminels, collectivités territoriales, tribus – étaient pour ainsi dire passés sous silence. De la même manière, les firmes transnationales ont été les grandes absentes des copies lues alors que leurs stratégies de réduction des coûts et de conquête des marchés modèlent certains espaces. Si l'Union européenne apparaissait au travers de certains programmes/agences (Frontex) ou politiques ("espace Schengen"), l'analyse de sa stratégie a été absente (alors qu'elle fait, par exemple, l'objet d'un chapitre de *L'obsession des frontières* de Michel Foucher). Nous rappelons aux candidats que la connaissance et une compréhension fine des stratégies des acteurs territoriaux, dans toute leur diversité, est une des caractéristiques de la géographie actuelle. Il est toujours dangereux d'essentialiser les espaces, en les dotant, au moins rhétoriquement, d'une identité obligée, d'une capacité d'agir, d'une intentionnalité autonome, indépendantes des jeux d'acteurs qui les configurent.

Corollaire de la remarque précédente, **le jury a été frappé de la relative absence de référence aux espaces frontaliers comme espaces vécus, lieux de pratiques sociales et spatiales singulières.** La dimension symbolique de ces espaces était souvent occultée. Privilégiant une échelle intermédiaire, bon nombre de candidats ne se sont pas intéressés aux échelles plus fines où s'actualise le fait frontalier et ses manifestations, par exemple le *trabendo* (commerce de valise).

Bien penser l'illustration

Enfin, le jury souhaiterait revenir sur **le statut de l'illustration.** Beaucoup de copies étaient illustrées et ont souvent reçu une bonification pour cela. Nous rappelons cependant que les schémas se doivent d'être pertinents et utilisés comme appui dans le propos : il ne sert pas à grand-chose de faire un schéma placé en annexe, appelé par une simple mention « en passant » dans le texte. Un schéma réussi répond toujours à quelques règles simples : le schéma n'est pas muet, comporte une échelle (même approximative) et fait l'objet d'une réalisation soignée (le jury est toujours surpris par les candidats qui viennent composer sans un minimum de matériel – règle, crayons de couleur, etc).

Éléments de correction : carte de synthèse, par Pascal Orcier

Principes de construction

La difficulté de réaliser une carte de synthèse avec le fond mondial fourni pour l'épreuve est de parvenir à représenter à la fois des phénomènes frontaliers aux échelles mondiale et régionale, et des éléments ponctuels ou très localisés, qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer. Le fond étant en italienne, il était judicieux et bienvenu de réaliser la légende dans le même sens afin de faciliter la lecture de la carte par les correcteurs.

La construction de la carte doit faire apparaître les étapes de la réflexion menée dans le devoir. En cela la légende doit être structurée, organisée ; les différents éléments représentés doivent être regroupés en grandes parties ; la formulation des titres et légendes doit faire comprendre que ceux-ci sont porteurs d'une idée et non une simple reprise d'un cours ou d'un manuel : ne pas se contenter d'indiquer ou de représenter, mais expliquer en quelques mots en quoi cela est important dans le traitement du sujet. Ainsi au lieu de « grands ensembles régionaux », appellation neutre et « fourre-tout » pour désigner UE, ALENA, MERCOSUR... on préférera une légende plus explicite sur le sens donné à la

présence de cette information : « Des espaces de coopération régionale et d'abaissement des frontières internes, facteurs d'intégration des espaces frontaliers ». L'idéal est une légende tenant en une seule page, donnant au correcteur d'une vue d'ensemble et montrant les capacités du candidat à « tenir » ce format de légende.

Il n'existe pas de carte-type. Il faut veiller à équilibrer la présence de l'information sur toute la carte (pas qu'en Europe ou en Afrique) et l'utilisation des trois types de figurés (ponctuels, linéaires, de surface). Utiliser l'ensemble de la palette de couleurs disponibles, pas seulement une ou deux nuances, afin de rendre la production visuellement attractive et esthétiquement réussie. Utiliser des crayons pour les aplats de couleur et des feutres fins pour les figurés linéaires et ponctuels. Bannir feutres fluo et traits épais. Colorier les surfaces en évitant les gros coups et traits de crayon, en procédant par petits mouvements circulaires. Utiliser la règle, soigner les flèches et le tracé des figurés ponctuels. Ecrire droit, en évitant les ratures. Ne pas laisser la carte vide d'indications de toponymie. Ne pas non plus se sentir obligé d'indiquer tous les noms de lieux ou de pays représentés, qui contribuent à surcharger la carte ou la rendre illisible. Seules les informations jugées les plus importantes doivent se retrouver : si un pays est colorié et pas les voisins, on peut s'attendre à voir son nom indiqué, surtout s'il fait l'objet d'un développement dans le devoir. En cas de manque de place (en Europe, au Proche-Orient...), ne pas hésiter à utiliser des lettres et numéros que l'on reporte dans la partie inférieure de la carte ou à la suite de la légende.

Concernant les informations portées sur la carte, il ne s'agit pas de TOUT représenter mais de choisir des éléments les plus pertinents et représentatifs de la thématique retenue, de préférence en reprenant les cas développés dans la copie. On s'étonnerait d'y trouver des éléments passés sous silence dans le texte. Evidemment, certains sont « attendus ». D'autres plus originaux, moins fréquemment abordés ou de moindre importance sont évidemment bienvenus en complément, et sont un moyen de révéler le cas échéant les capacités du candidat à hiérarchiser l'information représentée. Veiller une fois encore à ce que ces exemples soient répartis sur l'ensemble des continents. Ex. d'espaces de coopération ponctuelle représentés sur la carte : barrage d'Itaipu, pont de l'Oyapock, maquiladoras USA-MEX, parc international de la paix du glacier Waterton, SARLORLUX, Parc national du Kalahari, Parc national Kruger, ZES de Shenzhen et du sud-est de la Chine, Kaesong.

La carte proposée tente d'intégrer dans le fond comme dans la forme ces différents éléments et contraintes.

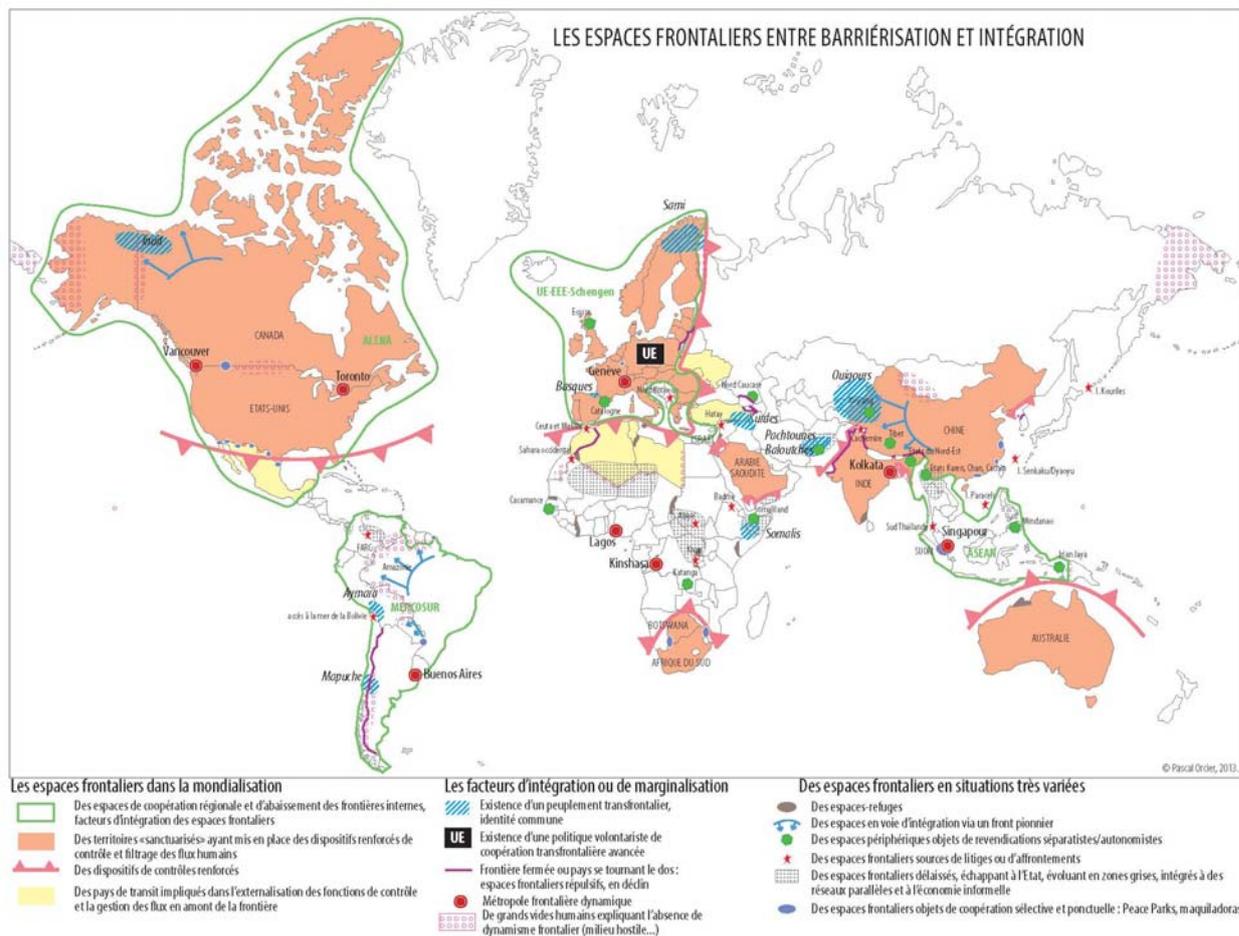
Commentaire de la carte

La première partie de la légende s'efforce d'inscrire le sujet dans les réalités du monde contemporain, des éléments de « contexte » donnant sens au sujet. Elle répond en outre à une approche globale de la question de la place des espaces frontaliers, ne limitant pas la question aux seuls pôles de la Triade mais intégrant à la problématique de la sanctuarisation et de la barriérisation des pays émergents et Etats de l'hémisphère Sud. Ainsi, la mondialisation, l'augmentation des circulations à l'échelle mondiale s'accompagne du renforcement de certains espaces frontaliers, en vue de contrôler, filtrer, trier des flux, selon des modalités qui varient d'une frontière à l'autre. On aborde ainsi plusieurs échelles de définition de l'espace frontalier, tantôt ligne, tantôt espace... tout en restant dans le champ de la représentation.

La seconde partie interroge les facteurs d'un fonctionnement différencié des espaces frontaliers. Elle permet de mettre l'accent sur le rôle des Etats ou groupements d'Etats, à travers des politiques publiques de valorisation, d'exploitation des espaces frontaliers. Ou à l'inverse, la marginalité peut relever d'un choix délibéré de laisser des régions à l'écart du développement pour y privilégier la fonction militaire-défensive et des investissements non productifs. La dimension humaine de ces espaces est aussi un facteur déterminant : cela peut être en raison de la présence des deux côtés de la frontière d'un groupe partageant des caractéristiques communes (linguistiques, historiques, culturelles...) et une même marginalisation – ou un sentiment de marginalisation - de la part de l'Etat dont ils relèvent. On pourra alors indiquer les zones de peuplement kurde, aymara, inuit, somali, sami, animés de liens familiaux, économiques et culturels importants à l'échelle locale ou « nationale » si l'on se place du point de vue de ces groupes (attention à l'usage du terme « ethnie » dont le sens est discuté et controversé). Ou au contraire, l'absence de peuplement, souvent en raison de fortes contraintes liées au milieu, d'absence de ressources, peut expliquer une situation de marginalité actuelle. On figurera ainsi les grands espaces vides de l'extrême orient russe et de l'Alaska, les marges brésiliennes de l'Amazonie, la crête des Andes dans le cône sud, les espaces désertiques du Sahara ou de Sonora ... A l'opposé, rappeler l'absence de déterminisme lié à la présence de la frontière, en plaçant quelques grandes villes et métropoles frontalières ou transfrontalières révélant un dynamisme économique et démographique.

La troisième partie vise enfin à établir une typologie des espaces frontaliers, typologie dont une des difficultés est d'éviter des redites. Ici aussi, une sélection est nécessaire et ne doit pas viser l'exhaustivité, sachant qu'un même espace pourrait entrer dans plusieurs catégories. On peut commencer par les espaces- refuges, accueillant de nombreux camps de réfugiés, principalement en Afrique, mais aussi dans le sud de l'Inde (Tamouls), en Turquie (Syriens), au Liban (Palestiniens) ou dans le nord de l'Australie (boat People). C'est l'utilisation de la frontière qui crée et signifie la marginalité. Intégrer la notion de temporalité en indiquant que certains espaces frontaliers font l'objet d'une valorisation active et dont l'intégration est en cours, notamment à travers l'existence de fronts pionniers (Ouest-chinois, Amazonie...). Ce seront donc à terme des espaces intégrés, ou plus intégrés, voire de futurs centres ? Indiquer aussi quelques mouvements régionalistes ou séparatistes présents dans des marges territoriales, qui en font des espaces « centraux » d'un point de vue identitaire, symbolique, voire de futurs « centres » en cas de formation d'un nouvel Etat. D'autres espaces frontaliers restent littéralement sources, objets ou terrains de conflit entre Etats voisins à travers des contentieux touchant à la souveraineté. Les espaces frontaliers sont alors des lignes de front, des espaces exposés, militarisés, à l'accessibilité difficile, restreinte et contrôlée. L'existence de zones grises aux frontières est un thème incontournable, largement évoqué par les candidats comme conséquence de la marginalisation... mais qui implique aussi une forme d'intégration à des réseaux parallèles qui les font fonctionner : pour reprendre la terminologie de Roger Brunet, les antimondes ont besoin du monde pour exister ! Enfin, on peut intégrer des éléments d'échelle locale concernant des aspects de coopération bilatérale

frontalière ou transfrontalière. Ils montrent que sur une même dyade on peut avoir des espaces au fonctionnement très différent... ce qui fait toute la complexité et l'intérêt du sujet !



Série Sciences humaines – spécialité

Ecrit

Lors de la session 2013, le jury a évalué 926 copies. Au cours des dernières années, leur nombre s'est accru sensiblement : 788 en 2010, 800 en 2011 et 798 en 2011. La moyenne générale est de 9,99, soit en légère hausse par rapport à la session précédente où elle s'était établie à 9,86/20. L'écart-type s'élève à 3,66 (3,89 en 2012 et 3,64 en 2011). Comme l'an dernier, les très bonnes copies ont été valorisées : on compte 11 copies à 19/20, 7 à 18/20 et 26 à 17/20. Seules six copies ont obtenu 2/20 ou moins. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 10,7% des copies n'ont pas dépassé la note de 5/20, 39% ont obtenu entre 6/20 et 9/20, 41,9% ont eu entre 10/20 et 15/20, et 8,3% ont obtenu au moins 16/20.

Était portée à l'étude la carte au 1/50 000 de Pontarlier datée de 2008, accompagnée d'un extrait d'une édition précédente, établie en 1961. La carte de Pontarlier présente une région frontalière, entre la France et la Suisse, située dans l'Est français, en Franche-Comté, dans le massif du Jura.

La comparaison diachronique permettait de rappeler l'important accroissement démographique de cette région entre 1961 et 2008. Cet accroissement était à interroger, pour élaborer des hypothèses explicatives, notamment en lien avec l'effet de frontière. Aujourd'hui, un certain nombre de pendulaires vont travailler en Suisse, dans la région de Neuchâtel en particulier, et continuent à résider en France.

Cet espace montagneux du département du Doubs est par ailleurs largement rural et forestier, il n'est donc pas complètement représentatif du département du Doubs, très industriel notamment grâce à la firme Peugeot à Sochaux et aux PME situées autour de Besançon et sur le plateau de Morteau (horlogerie ou microtechniques).

Pontarlier est relié à Dijon, à Besançon, à Paris mais aussi à Lausanne et à Neuchâtel. La ligne de chemin de fer venant de Paris bifurque à Frasnay en direction de Vallorbe et Lausanne, ou vers Neuchâtel et Berne (en passant par Pontarlier dans ce cas). L'accès au réseau autoroutier se fait à partir de Besançon ou de Lons-le-Saunier. Un raisonnement

en termes de distance-temps ou de distances kilométriques permettait de mieux mettre en lumière cette situation de contact, voire de carrefour.

Les liaisons évoquées contribuent fortement aux mouvements pendulaires des Français qui vont travailler en Suisse par-delà une frontière qui a pu dans le passé être convoitée et donc protégée comme en témoignent les forts (de Joux) ou les blockhaus, mais qui aujourd'hui est parfaitement ouverte et perméable. Elle l'était déjà au XVIII^e siècle quand s'est diffusée dans le Haut-Doubs, à partir des montagnes du Jura suisse, de Genève et de Neuchâtel le travail de l'horlogerie. La frontière a pu jouer un certain rôle quand s'opposait la Suisse protestante et le Haut-Doubs, pôle de la Contre-réforme. Aujourd'hui les flux d'actifs s'effectuent de France vers la Suisse. Des Suisses installent leur domicile en France et réciproquement, notamment du fait des différentiels en termes de prix du foncier ; ce qui permet de souligner que la frontière est bien plus une interface qu'une barrière.

Des liaisons assez aisées avec le reste de la France, notamment Besançon, Dijon, Paris et Lyon par TGV désormais (une liaison par jour qui place Frasne à moins de trois heures de Paris) et par la Nationale 57 (pour une liaison aisée avec la Suisse), justifient la place du tourisme : tourisme de nature (notamment de randonnée illustré par les nombreux chemins balisés), de montagne l'hiver (stations de ski nordique aux Fourgs) ou l'été (autour du lac de Saint-Point notamment). Le tourisme profite de la localisation de la région, d'une diversité paysagère et de sa liaison d'assez bonne qualité avec des espaces plus densément peuplés proches.

Pontarlier, 18400 habitants, accueille une partie au moins des touristes, jouant à la fois un rôle de ville étape et de pôle local touristique. Sa situation au contact des chaînons les plus élevés de la région et des plateaux, lui a permis aussi de commander le passage vers le sud et la Suisse.

A partir du cœur ancien, la ville, d'origine romaine, s'est étendue dans le site contraint de la cluse jusqu'à déborder dans la vaste dépression située plus au Nord. Là se situent diverses activités industrielles, artisanales et de commerce. Une étude des différents « faubourgs » et « cités » permettaient de faire le lien entre la forme de la ville, des périodes de construction et des fonctions urbaines. Plus récemment, les communes proches ont vu s'établir de nouveaux quartiers : la périurbanisation est bien visible. Une étude précise de la morphologie urbaine gagnait à s'appuyer sur différentes temporalités.

Les zones d'activités paraissent de grande ampleur par rapport à la taille de la ville, notamment lors de la comparaison des deux cartes. Longtemps siège de marché et de foire (quand l'axe de passage qu'elle commande permettait de rejoindre Italie et Flandre aux XIII-XIV^e siècles notamment), Pontarlier continue à jouer ce rôle de pôle local où se situent les principaux services de proximité (médecins, commerces, administration, lycées...), liés également à son statut administratif de sous-préfecture (la préfecture Besançon se situant à soixante kilomètres).

L'espace représenté par la carte montre des paysages de moyenne montagne et de plateaux boisés et herbagers, aux densités moyennes caractéristiques des espaces ruraux de moyenne montagne : 70 habitants par km² avec Pontarlier, 40 habitants par km² en excluant la ville. Cette carte permet de distinguer deux familles de paysages. La moitié sud-est porte les plus hauts chaînons (le Grand Taureau, 1321 m) et plusieurs chaînons parallèles disposés sud-ouest – nord-est, tandis que la moitié nord-ouest présente une dépression très vaste à environ 800 m d'altitude qui borde les chaînons au nord et dans laquelle s'étend la ville de Pontarlier et beaucoup de zones humides. Il s'agit d'étudier un paysage de plateaux, situés en bordure du Haut Jura plissé. L'espace couvert par cette carte présente un paysage particulier de la moyenne montagne française, questionnant notamment la « typicité » de paysages jurassiens. A partir de Pontarlier dans la moitié sud-est, se dessinent plusieurs chaînons : la Montueure, la côte du Bois de Charbonnière, puis le Grand Taureau. Les chaînons ont globalement des formes massives, des sommets plats (à l'exception de la crête du Bois de Charbonnière). Ils sont séparés par des dépressions plus ou moins larges et profondes dans lesquelles sont souvent installés les villages. Le couloir de Cluse et Mijoux de direction nord-est – sud-ouest, comme celui des Etraches, est étroit, tandis que la dépression occupée par le Lac de Saint-Point est plus large. Le vocabulaire de géomorphologie spécifique du relief plissé jurassien était approprié pour décrire l'alternance de chaînons et de dépressions. Ces observations peuvent permettre de mobiliser le vocabulaire jurassien comme monts, vaux et combes (liées à l'érosion de certains axes anticlinaux). Des cluses coupent des anticlinaux perpendiculairement à leur axe sud-ouest – nord-est. C'est le cas de la cluse de Pontarlier, installée probablement sur une cassure majeure du socle et de sa couverture sédimentaire plissée, cassure exploitée par l'érosion au détriment des chaînons. La cluse est matérialisée par une gorge très étroite suivie par la route N 57, et au nord par le Doubs qui coule en direction sud-nord. Le cours d'eau coule ensuite parallèlement au chaînon de Montueure. Pontarlier est installée au nord de la cluse, en position de contrôle d'une voie de passage.

Ces paysages montagneux illustrent le contact entre des modelés karstiques (et donc perméables) et des espaces marqués par une imperméabilité des fonds. A cela s'ajoutent des formes nées d'un modelé glaciaire hérité. En effet, le modelé de détail de cette région révèle un paysage calcaire puisque les dolines sont nombreuses (sur les plateaux de l'ouest, comme sur ceux du sud-est), des pertes ou avens ne sont pas rares. Un réseau karstique souterrain existe donc dans cette masse montagneuse. En dépit de ce substrat calcaire, la dépression de Pontarlier notamment est caractérisée par de nombreux marais, des zones humides ou des étangs voire des lacs. Certaines surfaces d'eau sont anthropiques et liées à l'exploitation de gravières, mais la plupart sont naturelles et témoignent, dans les espaces où elles se situent, de l'imperméabilité des substrats. Il y a donc là un paradoxe. L'imperméabilité notamment des fonds de la dépression de Pontarlier résulte de la présence de dépôts morainiques (dépôts d'origine glaciaire riches en argiles imperméables). L'englacement survenue dans ce massif au Quaternaire avait une double origine : le glacier du Rhône de très grande ampleur a recouvert une partie du Jura et apporté de nombreux dépôts morainiques, le Haut Jura portait aussi à certaines périodes du Quaternaire sa propre couverture de glace. Le lac de Saint-Point est pour partie au moins un lac de surcreusement glaciaire. Cela explique le paradoxe noté par de nombreux candidats de la juxtaposition d'espaces

karstiques et de zones humides. Dans cette moyenne montagne, les hivers sont froids et neigeux. Des tourbières existent, caractéristiques d'un tel contexte climatique. Ces espaces et ces biotopes spécifiques ont justifié la protection de la biodiversité, des réserves naturelles sont visibles notamment dans les zones humides.

Cette région jurassienne porte par ailleurs un système sylvo-agro-pastoral. Des forêts aux superficies très importantes, des paysages spécifiques de pré-bois et des prairies sont à noter. Les forêts qui recouvrent les chaînons ou les plateaux les plus élevés sont composées essentiellement de conifères (sapins, épicéas), mais les feuillus ne sont pas rares (chênes et hêtres). La plus grande partie de la forêt ici est privée. Les scieries témoignent de l'exploitation du bois qui a été travaillé localement depuis très longtemps dans le Jura, notamment l'hiver quand les travaux agricoles et la gestion de la forêt étaient difficiles en raison de la neige. L'élevage est lui aussi bien présent, surtout l'élevage bovin pour le lait (race Montbéliarde). Le nombre de granges témoigne de l'importance des prairies et de l'utilisation de ces granges en été pour le bétail monté dans les prairies d'altitude. L'AOC fromage de comté a été définie dès 1958 et est devenue depuis une AOP. La fabrication s'effectue dans des fromageries ou fruitières. Le développement de la commercialisation de ces meules de fromage produites depuis longtemps dans la région, doit beaucoup à l'arrivée du chemin de fer dans la région. L'ensemble des communes de la carte est incluse dans la zone d'AOC.

En guise de conclusion, l'espace présenté par cette carte permettait de montrer les liens qu'il existe entre une marge à l'échelle du territoire national qui s'affirme comme un cœur relativement prospère dans le cadre de l'ouverture européenne, d'étudier les relations villes / campagnes entretenues par une ville moyenne, de questionner un espace de contact entre différents types de reliefs, de milieux, de paysages et de mises en valeur. Ces quelques éléments montrent l'importance de démontrer la complexité de l'espace représenté en s'appuyant sur un vocabulaire précis, en insistant sur les interactions entre différents espaces et en jouant sur les échelles (notamment pour cerner les dynamiques locales, frontalières, mais aussi régionales ou nationales).

Oral

Commentaire de carte géographique

Lors de la session 2013, trente-cinq candidats ont été concernés par l'oral de géographie. Les notes attribuées varient de 7/20 à 20/20. La moyenne s'établit à 13,51 et l'écart-type à 3,73. En haut de l'échelle de notation, treize candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15 sur 20. Le jury a attribué 18 et plus à sept candidats dont la prestation a révélé la grande qualité de leur préparation.

Les documents de base pour le commentaire géographique sont des cartes topographiques de la France métropolitaine et des départements et régions d'Outre-Mer, aux échelles du 1/25 000 (34 sujets) et du 1/50 000 (13 sujets). La mise à jour des cartes au 1/25 000 est généralement récente. De plus, ces dernières se prêtent aux analyses les plus fines.

Des thèmes diversifiés ont été proposés : petites villes fonctionnelles (Crest, Langogne), villes moyennes (Aurillac, Brive-la-Gaillarde), grandes villes (Nantes, Nîmes, Toulon), vallées alpines et pyrénéennes (Albertville, Arreau, Briançon, Les Deux Alpes), espaces ruraux (Chorges, Dol-de-Bretagne, Issoire), montagne de moyenne altitude (Lamastre, Monts du cantal), régions littorales rurales ou urbanisées (Calvi, Dunkerque, Hourtin, Le Tréport), ou Outre-Mer (Mamoudzou et Saint-Denis de La Réunion).

Comme lors des sessions précédentes, le jury a opté pour des documents complémentaires de natures fort diverses : neuf cartes (à savoir une carte topographique au 1/100 000, huit cartes topographiques au 1/50 000 d'édition ancienne), deux photographies aériennes anciennes, treize documents thématiques et dix compléments statistiques (issus des recensements agricoles et de population).

Les candidats gagnent à localiser la feuille dans le territoire français et par rapport aux agglomérations voisines, aux principales voies de communication, aux grands ensembles de relief ou encore aux éventuels Etats frontaliers. Replacer la carte dans son contexte permet de rendre compte de l'organisation de l'espace représenté et d'éviter de gros contresens.

Dans cette perspective, la salle de préparation met à disposition des candidats divers documents, et notamment des atlas et des cartes de France au 1/1 000 000. Dans la salle de passage, les candidats retrouvent une carte de la France routière et une carte géologique de la France, toutes deux au 1/1 000 000. Le jury apprécie qu'ils les utilisent dès l'introduction, montrant ainsi qu'ils ont acquis quelques réflexes géographiques. Si aucun effort de localisation de la carte n'est fourni lors de son commentaire, les candidats peuvent s'attendre à ce que le jury les invite à combler cette lacune au cours de l'entretien.

Ainsi, les candidats ont tout intérêt à consolider leur commentaire de la carte topographique – qui reste le document principal – en s'appuyant sur le document d'accompagnement et les cartes affichées au mur : ils utilisent ainsi tous les outils pédagogiques mis à leur disposition et gagnent en aisance en se déplaçant d'un support à l'autre. Les interprétations doivent être ancrées sur des exemples. Aussi peut-il sembler utile de repérer au préalable quelques

toponymes au moyen de petites vignettes colorées et autocollantes. Leur emploi est toléré, dans la mesure où elles peuvent être enlevées rapidement à la fin de l'oral sans abîmer la carte topographique qui n'est pas vouée à un usage unique.

Le temps de préparation restant limité, le jury n'attend pas des candidats une connaissance encyclopédique du fonctionnement de tel ou tel espace cartographié. Il importe en revanche de repérer les principaux enjeux et de les hiérarchiser correctement. Plutôt que de développer un plan standard et passe-partout où les parties s'enchaînent au détriment d'une réflexion géographique respectueuse des spécificités territoriales, le commentaire devrait commencer par ce qui compte le plus et prendre le temps de montrer ce qui fait l'originalité de l'organisation contemporaine du territoire et du quotidien de ses habitants.

Le document d'accompagnement, imprimé sur une planche au format A3, peut aider à faire des choix et guider le commentaire. Le plan de ce dernier doit procéder de la hiérarchisation adéquate des enjeux. Ainsi, lorsqu'il s'agit de commenter une feuille centrée sur une agglomération urbaine, on ne peut se contenter de consacrer les trois dernières minutes à une présentation accélérée du développement urbain qui s'en tient au rappel des caractéristiques classiques des quartiers du centre vers la périphérie.

Toute discipline dispose d'un vocabulaire qui lui est propre. La géographie n'y échappe pas. Si le commentaire de carte présente l'intérêt de ne donner lieu que fort rarement à des présentations orales jargonneuses, conceptuelles et désincarnées, il reste que le jury apprécie que les candidats emploient un vocabulaire aussi précis que possible. Bibliothèques et librairies proposent de nombreux dictionnaires de la géographie qui devraient être fréquentés intensément par les candidats. Employer à bon escient les termes les plus pertinents pour décrire la topographie ou l'étagement des paysages, pour formuler une hypothèse géomorphologique, pour désigner les formes des structures agraires et urbaines ou les processus qui les génèrent et les entretiennent, pour présenter les acteurs de l'aménagement ou de la gestion d'un espace, c'est aussi affirmer une ligne argumentative claire et gagner en efficacité – alors que le temps est compté – en s'épargnant des périphrases approximatives et ambiguës.

La communication orale se trouvant au cœur des métiers de l'enseignement et de la recherche, le jury est sensible aux qualités des candidats qui savent gérer leur émotion (bien compréhensible) et s'exprimer en des propos audibles sans tourner le dos en permanence à leur auditoire.